# Complexe cinématographique « le Cristal » à Aurillac

Juillet 2023

**Conçu par les architectes Linéaire A, le Cristal constitue un repère à la fois atypique et respectueux de son environnement urbain. Il est habillé d'une peau en panneaux CCV (composite ciment verre).**

Au pied des monts du Cantal, la ville d' Aurillac s'anime chaque été depuis 1986 de spectacles et d'animations variés lors de son désormais célèbre Festival international du théâtre de rue. « C'est cette dimension collective et urbaine qui a façonné l'élaboration du nouveau complexe cinématographique de la ville », explique Bassel Makarem, un des trois associés de l'agence d'architecture Linéaire A, maître d'œuvre du nouvel équipement.

En effet, le projet est profondément urbain. C'est en premier lieu un choix du maître d'ouvrage qui, bien conscient que le cinéma précédent ne correspondait plus aux attentes des clients, a fait le choix de créer un multiplexe en plein centre-ville, et a ainsi mis à disposition le site de l'ancienne caserne. Celle-ci est constituée de trois corps de bâtiment de la fin du XIX$^{e}$ siècle et disposés en « U ».

Les concepteurs ont choisi d'implanter le nouveau complexe sur le quatrième côté, face au bâtiment principal de l'Horloge, libérant ainsi une vaste place à la disposition des différentes manifestations organisées par la ville dont le Festival international du théâtre de rue. « Nous avons cherché à reconstituer l'environnement initial de cette ancienne caserne en redonnant corps à ce qui avait été préalablement la place d'Armes », poursuit Bassel Makarem. Le nouvel équipement occupe ainsi le côté ouest de la place avec des proportions en plan équivalentes à celles de l'existant.

## En savoir plus

Cet article est extrait de **Construction Moderne n°147**

**Retrouvez tout l'univers**
**de la revue Construction Moderne sur**
**constructionmoderne.com**

**Consultez** les derniers projets publiés
**Accédez** à toutes les archives de la revue
**Abonnez-vous** et gérez vos préférences
**Soumettez** votre projet

Article imprimé le 04/12/2025 © ConstructionModerne